

## Le Pass Culture, une opportunité pour financer votre séjour

La part collective du <u>Pass-Culture</u> permet aux professeurs de financer des activités d'éducation artistique et culturelle pour leurs classes.

L'offre collective fait l'objet d'une réservation par l'enseignant sur la plateforme Pass Culture (montants de 25 euros pour les élèves de la classe de la sixième à la troisième, de 30 euros pour les élèves de seconde et de CAP, et de 20 euros pour les élèves de première et de terminale.